



Communiqué de presse

## La finance solidaire respire la santé !

---

Louvain-la-Neuve, le 4 juin 2012 – L'Assemblée générale de Crédal a eu lieu ce samedi à Bruxelles dans les locaux de son client le « Nouveau 150 », une agence immobilière sociale active dans le quartier des Marolles.

En tant que coopérative, l'Assemblée générale est, pour Crédal, un moment-clé de rencontre et d'échange avec ses coopérateurs. C'est aussi un lieu de décision puisque les coopérateurs sont invités à voter sur des points importants comme l'affectation du résultat, l'approbation des comptes et bilans ou encore l'élection des administrateurs. Le principe de décision est une personne = une voix. Chaque coopérateur a donc droit à une voix quel que soit le nombre de ses parts.

600 coopérateurs étaient présents ou représentés à l'Assemblée générale. Bernard Horenbeek, le directeur de Crédal, a fait part de l'excellent résultat (+784.438€) de la coopérative pour l'année 2011. Le modèle économique de Crédal est sain et efficace. Dans un contexte financier morose, Crédal démontre qu'une gestion éthique et solidaire peut être un gage de santé économique.

**Le dividende proposé à l'approbation et validé par l'Assemblée générale est de 2,5%**, soit le maximum que Crédal s'autorise à donner.

**Le solde du résultat a été mis en réserve pour assurer l'avenir d'une coopérative au mieux de sa forme et qui pense au futur !**

### Contacts presse

Bernard Horenbeek – directeur : 010/48.34.70

Julie Janssens – chargée de communication : 010/23.56.84

[www.credal.be](http://www.credal.be)

⇒ Suivez-nous sur twitter : <https://twitter.com/#!/argentsolidaire>

⇒ Photos et dessins réalisés par Kanar en direct lors de l'Assemblée générale disponibles sur demande ([julie.janssens@credal.be](mailto:julie.janssens@credal.be) – 010/23.56.84)